



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Saint Bertrand de Comminges le :
Vendredi 3 Juillet 2020 à 19 heures

Session ordinaire

Présents : EYCHENNE Monique, ESTRADE Joël, GHIONE Patrice, GEZ Louis, RICAUD Geneviève, LABELLE Zohra, MORERE Laurent, NOGUES Rémi, PARNISARI Robin, UCHAN Marie-Claire, SANDARAN Roland

Secrétaire : LABELLE Zohra

1- Régie des Transports : présentation et vote du compte de gestion 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2019 de la Régie des Transports :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, de voter le compte de gestion 2019 de la Régie des Transports et de donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.

2- Cathédrale : présentation et vote du compte de gestion 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2019 de la Cathédrale :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, de voter le compte de gestion 2019 de la Cathédrale et de donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.



3- Commune : présentation et vote du compte de gestion 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2019 de la Commune :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de voter le compte de gestion 2019 de la Commune et de donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.

4- Régie des Transports : présentation et vote du compte administratif 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2019 de la Régie des Transports :

Dépenses exploitation : 13 351.16 €

Recettes exploitation : 4 926.00 €

Soit un déficit de 8 425.16 €

Report année antérieure : 12 505.99 €

Report total pour 2020 : 4 080.83 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de voter le compte administratif 2019 de la Régie des Transports et de donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.

5- Cathédrale : présentation et vote du compte administratif 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2019 de la Cathédrale :

Dépenses fonctionnement : 264 454.86 €

Recettes fonctionnement : 144 620.33 €

Soit un déficit de 119 834.53 €

Report année antérieure : 137 670.56 €

Report total pour 2020 : 17 836.03 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de voter le compte administratif 2019 de la Cathédrale et de donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.



6- Commune : présentation et vote du compte administratif 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2019 de la Commune :

Dépenses fonctionnement : 267 483.94 € +51 813.61 (Report 2018) =319 297.55 €

Recettes fonctionnement : 394 145.24 €

Excédent de 74 847.69 €

Dépenses investissement : 153 412.40 €+21 499.63 € (Report 2018) =174 912.03 €

Recettes investissement : 90 292.27 €

Déficit de 84 619.76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de voter le compte administratif 2019 de la Commune et de donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.

7- Vote des taux d'imposition 2020

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition pour 2020. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents **de ne pas augmenter les taux d'imposition 2020.**

- les taux sont les suivants :

- Taxe foncière bâti : 9.32 %
- Taxe foncière non bâti : 91.48 %

8- Accueil de Léna et Erwan en tant que service civique

Léna et Erwan sont arrivés à Saint-Bertrand le 15 juin. Léna est en licence 3 à la Fac à Aix en Provence et Erwan est en Master Tourisme à Paris et tous les deux souhaitent découvrir le monde rural et se rendre utile.

Après trois semaines parmi nous, ils proposent en plus de leurs missions de :

- Travailler sur un marché de producteurs ou éleveurs qui pourrait avoir lieu plusieurs fois par an ;
- Mettre en place un listing avec le plan du village : cadastre officiel, géo-portail pour connaître le nom des maisons ;
- Mettre en place un apéro-Garonne de type « auberge espagnole » avec l'utilisation des légumes au fil des saisons ;
- Accompagner le projet de la Boulangerie ;
- Travailler avec les bénévoles sur le jardin communal.



9- Le Petit Train

Le petit train est réparé et le montant des réparations s'élève à 1 100.00 € (pour mémoire 9 000.00 € en 2019).

Madame le Maire propose de mettre en service le petit train du 11 juillet au 14 juillet 2020 et du 18 juillet jusqu'au 25 août 2020.

Certains membres du Conseil Municipal proposent l'augmentation du tarif de 1 € à 1.50 € et un billet unique « forfait » qui comprendrait le prix du petit train.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif de 1€ Aller/Retour pour cette saison.

10- Horaires d'été de Jonathan et Sébastien

Aménagement des horaires d'été :

- Sébastien : 7h-12h et de 13h30-15h30
- Jonathan : 8h à 16h

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de revoir tous les jeudis les horaires des deux agents en fonction de l'activité de la semaine d'après.

11- La ronde des Artisans

Un courrier a été adressé à la Mairie de la part de certains commerçants, restaurateurs et hôteliers manifestant l'inquiétude par rapport à la saison estivale.

Ils demandent l'annulation des Artisanales du Comminges qui se tient à St-Bertrand depuis six ans.

Suite à ce courrier, trois des représentants des commerçants, restaurateurs et hôteliers sont invités à venir s'exprimer devant le Conseil Municipal.

Présents : Mmes Evelyne RIVAUD, Marie BOISMARD et Mr David PUJO.

Après leur audition, Madame le Maire propose un vote à bulletin secret pour décider du maintien ou pas de cette manifestation pour la saison estivale 2020.

7 votes pour le maintien

4 votes contre le maintien

Suite à la majorité des votes, le Conseil Municipal décide le maintien des Artisanales.



12- Désignation des délégués au Syndicat Mixte pour le développement et la promotion du site Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les statuts du Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du Site Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère prévoient un délégué titulaire et un délégué suppléant et invite le Conseil Municipal à procéder à cette élection. Le résultat du vote est le suivant :

Déléguée titulaire : Marie-Claire UCHAN **Délégué suppléant** : Robin PARNISRI

Après le vote du Conseil Municipal, Mme Marie-Claire UCHAN, Robin PARNISARI, qui ont déclaré accepter ce mandat, sont désignés comme délégués de la commune au Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du Site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère.

13- Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'action sociale en milieu rural (SICASMIR)

Madame le Maire, demande aux conseillers municipaux d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la Commune.

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret.

sont élus **délégués titulaires** : Mme RICAUD Geneviève et Mr SANDARAN Roland

sont élus **délégués suppléants** : Mmes EYCHENNE Monique et UCHAN Marie-Claire

Ces quatre délégués ont déclaré accepter leur mandat.

14- Communauté de Communes

L'élection du Président et la détermination du nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau ainsi que l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau aura lieu le Jeudi 16 juillet 2020 à 8h30 à Cierp-Gaud.

15- Subventions des Associations

Suite au Covid-19 et au déficit des entrées de la Cathédrale qui impacte considérablement le budget de la commune pour l'année 2020, aucune subvention ne sera versée mis à part pour le RPI.



Questions diverses

- **Eclairage du Village**

A l'heure de la transition écologique, le Conseil municipal s'interroge sur les moyens de réduction de la consommation électrique notamment de l'éclairage public. Plusieurs pistes sont évoquées :

- Projet de mettre en place des détecteurs solaires ;
- Extinction de l'éclairage du village à une certaine heure, vers 2 heures du matin ;
- Installation d'un variateur.

Afin d'étudier les solutions possibles, une rencontre est prévue avec le SDEHG courant novembre.

Fin de la séance 23h.

Prochain Conseil Municipal 17 juillet à 19h